



**ARRÊTÉ
CONCESSION DE TERRAIN
DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL
PLAN DE CONCESSION : 242 ALLÉE B
N° ORDRE 2026/01**

Le Maire de DIZY,

Vu la demande présentée par Mme Jacqueline FLORANCE née STOCK domiciliée à DIZY (Marne) 99 rue Danièle CASANOVA, pour renouvellement de la concession de terrain dans le cimetière communal au nom de : Vve STOCK Eugénie née MILLIERET,

ARRETE

Article 1er : Il est accordé dans le cimetière communal, au nom du demandeur susvisé et à l'effet d'y fonder la sépulture particulière indiquée, une concession de 30 années à compter du 07/11/2025.

Article 2 : Cette concession est accordée à titre de :

- renouvellement de la concession accordée le 07/11/2025 et expirant le 06/11/2055.

Article 3 : La concession est accordée moyennant la somme de soixante dix euros qui sera versée au Trésor Public.

Article 4 : Un exemplaire du présent arrêté sera adressé au titulaire de la concession et au Trésor Public.

Article 5 : Ampliation sera adressée :

- au comptable du Trésor Public
- aux archives municipales
- à l'intéressée.

Fait en Mairie, le 14 janvier 2026

Le Maire



Antoine CHIQUET